



**UNION FRANCOPHONE DES
HUISSIERS DE JUSTICE**



FORMATION AGRÉÉE DE MÉDIATEUR CIVIL & COMMERCIAL

**CENTRE DE FORMATIONS UFHJ RECONNU PAR LA
COMMISSION FEDERALE DE MEDIATION**

Année judiciaire 2021 - 2022

*Les cours sont ouverts à tout juriste, notamment aux
stagiaires, candidats-huissier de justice et huissiers de
justice*

Espace UCM

Chaussée de Marche 637, 5100 Namur-Wierde

LES FORMATIONS UFHJ SONT **DIPLÔMANTES** !

L'évolution des mentalités et des relations humaines fait que le recours à une procédure judiciaire constitue de plus en plus une solution de repli ultime, lorsque les tentatives amiables de trouver une issue au conflit n'ont pas abouti. Le législateur l'encourage d'ailleurs de plus en plus. Nous en voulons pour preuve la loi du 18 juin 2018 modifiant les articles 1724 et suivants du code judiciaire, qui renforce le rôle que doit jouer la médiation (et le droit collaboratif) en tant que méthode de résolution des litiges.

Ces dispositions y associent du reste à présent les huissiers de justice. Mais la médiation est un processus qui ne s'improvise pas. C'est une méthode qui exige du praticien de maîtriser certains outils de communication et d'acquérir un savoir-faire particulier. Le lien entre la pratique professionnelle de l'huissier de justice et la pratique de la médiation ne pouvait qu'être assumé par un organe rompu à la formation et ayant une connaissance approfondie de vos besoins !

Une fois de plus l'UFHJ a pris ses responsabilités et répond présent ! Pour ce faire, nous avons sélectionné pour vous la personne qui nous apparaît la plus qualifiée pour répondre à nos besoins et nos formations sont reconnues par la Commission Fédérale de Médiation. Après réussite de l'examen final, vous pourrez donc d'introduire une demande d'agrément auprès de ladite Commission, conformément à la loi.

Cette formation s'articulera autour d'un tronc central qu'est le processus de médiation : y seront développées les différentes phases depuis la mise en route de la médiation jusqu'à la phase de l'accord. Ces différentes étapes seront étudiées de manière théorique mais également pratique via exercices et jeux de rôles.

A cela s'ajouteront d'une part certains modules spécifiques tel que les outils pour susciter la créativité, la gestion des émotions ou la systémique ... et d'autre part des cours plus théoriques sur la déontologie du médiateur, la Loi sur la médiation, le rôle des avocats, des experts et des huissiers de justice dans le processus de médiation.

Notre formation est adaptée au nouveau règlement de la Commission Fédérale de Médiation, de telle sorte que nous passons de 90 heures à 105 heures, réparties en 70 heures de formation de base et 35 heures de formation en matière civiles et commerciales.

Cette année 2021 voit aussi la mise sur pied d'une nouvelle proposition de formations continues en médiation, venant de la sorte compléter notre offre. La boucle est bouclée !

Quentin DEBRAY

Président UFHJ
president@ufhj.be

Anaïs GILLOTAY

Admin. formations en médiation
formations@ufhj.be

INFORMATIONS PRATIQUES

■ Tarif :

3.599 € HTVA

**Prix réservé aux membres UFHJ personnellement :
3.199 € HTVA**

Ce prix comprend également la remise de l'ouvrage rédigé par Maître Michel GONDA
« Droit et pratique de la médiation » - 2^{ème} édition 2021- éditions Larcier

Intervention Liberform : 900 €*

■ Public cible :

Les cours sont ouverts à tout juriste, notamment aux stagiaires, candidats-huissier de justice et huissiers de justice.

■ Inscriptions :

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site **www.ufhj.be/formations** où il vous est également demandé de procéder immédiatement au paiement par carte bancaire. Un accusé de réception et une facture vous seront ensuite adressés à l'adresse e-mail que vous aurez renseignée.

Afin d'assurer une formation de qualité, nous limitons les inscriptions à **15 participants**, dans l'ordre des inscriptions, et nous nous réservons la possibilité d'annuler une formation en-dessous de 10 participants. Pour ces raisons, il ne vous sera pas possible d'annuler une inscription, mais si nécessaire, un remplaçant pourra toujours être présenté en vue d'une substitution éventuelle, le cas échéant dans les limites des conditions d'accès au tarif membre.

* voir conditions de remboursement sur www.liberform.be

■ **Présence :**

Pour accéder à l'examen final, la présence à l'ensemble des cours est obligatoire.

Les absences ne sont en principe pas autorisées et doivent dans tous les cas être justifiées spécifiquement.

■ **Attestation de présence :**

Une attestation de présence sera disponible pour les participants qui le souhaitent à la fin de chaque journée de cours, pour valoir justificatif aux employeurs et leur permettre de recevoir un remboursement partiel de son inscription auprès de Liberform (60€ * 15 journées – voir conditions sur www.liberform.be). Un contrôle d'identité sera réalisé à l'entrée.

■ **Agrément – formation permanente :**

Une demande d'agrément a été adressée à la Chambre Nationale des Huissiers de Justice limitée réglementairement à 10 points. Les personnes entrant en considération se les verront attribuer de façon automatique.

Pareillement, nos formations sont reconnues par la Commission Fédérale de Médiation, de telle sorte qu'en cas de réussite de l'examen organisé en fin de formation, vous pourrez y introduire une demande d'agrément, si vous remplissez les conditions prévues à l'article 1726 du Code judiciaire.

■ **Lieu :**

Espace UCM (parking à l'arrière du bâtiment)

Chaussée de Marche, 637

5100 Namur-Wierde

■ Horaire :

[1 cours = 7 heures pleines]

- 09h15 – accueil
- 09h30 – début des travaux
- 11h00 – pause
- 11h15 – reprise des travaux
- 12h45 – pause déjeuner
(catering disponible sur place)
- 13h30 – reprise des travaux
- 15h30 – pause
- 15h45 – reprise des travaux
- 17h45 – fin des travaux

GRILLE DES COURS

Formation assurée par Me Michel GONDA

Avocat au barreau de Bruxelles et Avocat au Barreau de Paris (ordre des Avocats de Paris), Professeur et Responsable scientifique à HEC-ULG Business School Médiateur, Formateur en Médiation civile et commerciale.

Avec la collaboration ponctuelle de

Jean-Yves GIRIN

Christian MAHIEU

Tihamer WERTZ

Joël MICHIELS

Louis GENET

Nathalie UYTENDAELE

70 HEURES DE BASE

35 HEURES EN MATIÈRES CIVILE ET COMMERCIALE

A l'issue du contrôle des acquis, la Commission Fédérale de Médiation pourra vous octroyer le titre reconnu de « **médiateur agréé en matières civiles et commerciales** ».

COURS 1 ~ **lundi 10 janvier 2022**

Introduction sociologico-historique de la médiation, objectifs de la formation, jeux de rôle autour de la notion de conflit et de jugement. Initiation à la médiation.

Phase préalable ou de narration : Démonstration, théorie, exercices en sous-groupes, débriefing en plénière, correction de l'exercice en plénière. Fiche de synthèse

Par Michel GONDA

COURS 2 ~ **lundi 24 janvier 2022**

Poursuite de la phase 1 sur base de nouveaux exercices : articulation des faits, émergence des faits sous-jacents, rôle des émotions, des enjeux sous-jacents, des enjeux symboliques, les erreurs de communication.

Par Michel GONDA

COURS 3 ~ **lundi 7 février 2022**

Théorie et exercices ciblés sur la gestion des émotions.

Approfondissement et exercices ciblés dans l'art du questionnement.

Par Jean-Yves GIRIN & Michel GONDA

COURS 4 ~ **lundi 21 février 2022**

Phase de consultation : faire évoluer un débat sur position vers un débat sur intérêts : travail sur les projets, les attentes, les buts et objectifs et les besoins.

Démonstration, théorie, exercices en sous-groupes correspondants aux exercices de la phase 1, débriefing en plénière, correction des exercices en plénière. Fiche de synthèse.

Par Michel GONDA

COURS 5 ~ **lundi 7 mars 2022**

Psychologie en lien avec la médiation : l'approche systémique.

Théorie et exercices pratiques. Slides.

Par Tihamer WERTZ & Michel GONDA

COURS 6 ~ **lundi 21 mars 2022**

Approfondissement de la phase des intérêts (*voir supra*) - application : poursuites des exercices réalisés lors de la phase 1 dans les mêmes sous-groupes. Débriefing en plénière et correction des exercices en commun. Conclusions.

Par Michel GONDA

COURS 7 ~ **mardi 19 avril 2022**

Communication non-verbale et techniques d'approche de l'improvisation.

Les lois sur la médiation (21.05.2005 & 18.06.2018). Les protocoles
Le code de déontologie.

Par Joël MICHIELS & Michel GONDA

COURS 8 ~ **lundi 2 mai 2022**

Phase de développement : A partir des *intérêts* dégagés lors de la phase précédente, créer de la plus-value, imaginer des options, faire preuve de créativité – de manière globale.

Démonstration, théorie, exercices en sous-groupes correspondants aux exercices de la phase 2, débriefing en plénière, correction des exercices en plénière. Fiche de synthèse.

Par Michel GONDA

COURS 9 ~ **lundi 16 mai 2022**

Outils pour susciter la créativité. Le Brainstorming

Théorie et exercices pratiques

Par Christian MAHIEU & Michel GONDA

COURS 10 ~ **lundi 30 mai 2022**

Au moyen des nouveaux apprentissages en créativité, approfondissement de la phase des options (voir *supra*) : poursuites des exercices réalisés lors de la phase 1 et 2 dans les mêmes sous-groupes. Débriefing en plénière et correction des exercices en commun. Conclusions

Par Michel GONDA

COURS 11 ~ **lundi 13 juin 2022**

Médiation multiculturelle : approche philosophique du conflit en Orient.

Le rôle des conseils en médiation.

Par Louis GENET & Michel GONDA

COURS 12 ~ **lundi 27 juin 2022**

Phase d'accord : sur base des options développées précédemment (phase III) analyse des composants et élaboration de l'accord (étude de faisabilité sous les aspects techniques, commerciaux, financiers, sociaux et juridiques), rédaction, gestion de la fin de la médiation.

Clôture par un accord des exercices réalisés en sous-groupes lors des phases précédentes, débriefing en plénière, correction des exercices en plénière. Conclusions.

Par Michel GONDA

COURS 13 ~ **lundi 12 septembre 2022**

Éléments de négociation : théorie et exercices.

Tentatives de solutions & logique paradoxale.

La présence de tiers et le rôle des experts en médiation.

Par Tihamer WERTZ & Michel GONDA

COURS 14 ~ **lundi 26 septembre 2022**

La négociation raisonnée : théorie & pratique.

Exercices et jeux de rôle.

Par Nathalie UYTENDAELE & Michel GONDA

COURS 15 ~ **lundi 10 octobre 2022**

Médiation commerciale & médiation commerciale internationale.

Médiation à distance par voie électronique.

Le statut du médiateur, l'intervention des tiers payant, l'aide juridique.

Le rôle des huissiers au regard de la médiation.

Conclusions générales.

Par Michel GONDA

C'EST À VOUS ! 16 ~ **lundi 24 octobre 2022**

Contrôle des acquis : examen écrit & entretien oral.



**UNION FRANCOPHONE DES
HUISSIERS DE JUSTICE**

CENTRE DE FORMATIONS UFHJ

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Maître Anaïs GILLOTAYr

Administrateur formation en médiation UFHJ :
formations@ufhj.be

Madame Fabienne MASSIMO,

assistante administrative :
secretariat@ufhj.be

www.ufhj.be